



Bonjour à tous,

Je vous apporte quelques précisions concernant le déroulement des championnats départementaux DOUBLE M3 et M4 qui se dérouleront les 2 et 3 mai à ORGELET.

NB : Le dépôt des licences à la table de marque (boulodrome d'ORGELET) est obligatoire avant le début de la compétition pour chaque division .

PLAN DES JEUX :

Jeux 1 à 7 : boulodrome d'Orgelet

Jeux 8 à 18 : place Sous l'Orme (site au dessus du boulodrome)

Jeux 19 à 26 : site extérieur du boulodrome couvert

M3 – 20 équipes

réparties en 2 poules de 4 et 4 poules de 3

8 jeux

12 qualifiés dans les poules

Un cadrage sera effectué entre :

1er poule 4 contre 2ème poule 6

1er poule 3 contre 2ème poule 5

1er poule 5 contre 2ème poule 4

1er poule 6 contre 2ème poule 3

Les vainqueurs du cadrage seront qualifiés pour les 1 /4 de finale le dimanche

Les premiers et seconds qualifiés des **poules 1 à 2** seront offices et joueront les 1 /4 de finale le dimanche.

A l'issue du cadrage, il restera 8 équipes qualifiées et intégrées en tirage dirigé pour les 1/ 4 de finale le dimanche à 10h00

NB : le mode de cadrage a été défini avant le tirage au sort des poules.

Horaires prévus:

1ère partie : 13h30 jusqu'à 15h00 (durée : 1h30)

2ème partie : 15h20 jusqu'à 16h50 (durée : 1h30)

barrage : 17h10 jusqu'à 18h40 (durée : 1h30)

cadrage : 19h00 jusqu'à 20h30 (durée : 1h30)

1 /4 de finale : dimanche 10h 00

1 /2 finale et finale : dimanche à partir de 14h30

Les 4 demi finalistes sont qualifiés pour le championnat régional à ST-CLAUDE le 17 mai.

M4 – 58 équipes

réparties en 10 poules de 4 et 6 poules de 3

26 jeux

32 qualifiés à l'issue des poules pour les 1/16 de finale (tirage dirigé FFSB)

Horaires prévus:

1ère partie : 7h30 jusqu'à 9h00 (durée : 1h30)

2ème partie : 9h20 jusqu'à 10h50 (durée : 1h30) couvrir

barrage : 11h10 jusqu'à 12h40 (durée : 1h30)

(arrêt à 12h00 et reprise à 13h30)

1/16 : 15h00 jusqu'à 16h30 (durée : 1h30)
1/8 : 16h50 jusqu'à 18h20 (durée : 1h30)
1 /4 de finale : dimanche 10h 00
1 /2 finale et finale : dimanche à partir de 14h30

NB : un barrage sera effectué entre les perdants des 1/ 4 de finale pour attribuer la 5ème place qualificative pour le championnat régional.

Les 4 demi finalistes ainsi que le vainqueur du barrage sont qualifiés pour le championnat régional à ST-CLAUDE le 17 mai.

L'arbitrage de la compétition sera assuré par Nathalie ROYET et Jean SONNEY.

L'organisation du championnat est sous la responsabilité de Jean-Claude MAZENOD et Daniel BOUVERET.

Une indemnité de 10€ sera versée par partie jouée et gagnée.

Une indemnité de 10€ par équipe sera attribuée à chaque équipe qualifiée pour le second jour de compétition.

Le club d'ORGELET prévoit l'organisation de repas les samedi et dimanche midi (18€ vin et café compris). Réservation **avant le 24 avril** auprès d' Eric DEBOT 06 30 62 25 31
emdebot@orange.fr

Je vous souhaite à tous une bonne compétition.

Cordialement

Daniel BOUVERET
Référent Championnat CBD JURA